



Groupe de travail sur la réforme de la gestion des retraites de l'Etat du 30 septembre 2011

## **Non, rien de rien, je ne vous donnerai rien !**

Ce groupe de travail s'est tenu le lendemain d'une journée d'action de grève largement suivie par trois agents sur quatre des Centres de Service et de Gestion des Retraites de Bordeaux et Rennes.

Les organisations syndicales de la DGFIP Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT, FO et CFDT ont porté auprès de la direction générale les revendications des personnels sur la base de leur plate-forme unitaire.

Les revendications portaient sur l'organisation et les rythmes de travail ainsi que sur la reconnaissance indemnitaire :

- implantation des emplois nécessaires au bon fonctionnement des centres ;
- vacation quotidienne sur la plate-forme téléphonique limitée à deux heures maximum en une seule fois ;
- possibilité pour les agents de bénéficier librement de leurs horaires variables ;
- fermeture de la plate-forme à 16 heures le vendredi et les veilles de jours fériés ;
- arrêt des pressions hiérarchiques liées aux statistiques ;
- arrêt du suivi nominatif des agents en plate-forme ;
- rejet des plannings de plate-forme élastiques et respect des plannings établis ;
- arrêt de la limitation des temps d'appels ;
- respect du droit au post-appel pour le traitement des conséquences de l'appel ;
- une compensation indemnitaire liée à la spécificité du travail sur plate-forme téléphonique.

Ces revendications rejoignent par ailleurs l'ensemble des revendications des personnels des CGR.

Le directeur n'a répondu que sur les points suivants :

- il n'a pas ni la possibilité ni le mandat pour répondre positivement à la revendication indemnitaire ;
- concernant les effectifs, l'effort a déjà été fourni ;
- sur le temps de travail :
  - il a répondu négativement sur une durée quotidienne maximum de vacation limitée à deux heures au nom du service rendu à l'usager ;
  - concernant la fermeture des plates-formes sur la pause méridienne et les vendredis et veilles de fêtes, il a proposé une alternance entre les deux centres qui pour lui composent une même entité ;
- sur les statistiques, il a considéré qu'elles ne devaient être que des « mesures » et non se traduire par des pressions et des objectifs.

**Pour les organisations syndicales, l'administration ne répond pas aux revendications des personnels des CSGR.**

**Pas plus de réponses concernant l'ensemble des problématiques des CGR (Centre de Gestion des Retraites), que ce soit au niveau de l'emploi, de l'organisation et des conditions de travail liées à la charge de travail supplémentaire du à la migration des CRP fermant sur les CGR maintenus.** Si la direction considère que ces migrations se sont globalement bien passées, elles se sont faites notamment par la suspension de contrôles essentiels à la qualité de l'exercice de la mission. Enfin, les agents devront attendre la nouvelle version de Neptune ... au mieux fin 2013 !

**Pour les organisations de la DGFIP Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT, FO et CFDT, ces non-réponses sont inacceptables. L'administration porte la responsabilité d'une aggravation du mouvement social. Les organisations appellent les agents concernés à se réunir et à préparer la riposte.**